www.lemedium.info

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #

Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0126 du 27 Mai au 02 Juin 2014 - Prix : 250 F CFA

Politique- Dialogue :

Les discussions roulent au Gaz-oil

Mgr Nicodème Barrigah et Mme Doris Wilson-de Souza de l'UFC au siège de Togo Télécom hier Lundi.

JUSTICE / Suicidaire communication autour de Sow Agba Bertin :

Sow Agba Bertin

Un fugitif qu'on tente de présenter comme un héros

Même présenté comme reçu " en fanfares" au Royaume Ashanti ou "triomphant" de je ne sais quoi, le patron d'OPS Sécurité reste et demeure un fugitif recherché par la justice. Il a beau procédé à des mises en scènes et joué comme un " intermittent du spectacle " dans des opérations trompe l'œil suicidaires, Sow Agba Bertin est ce qu'il est et pas toujours serein. Car il le sait bien, il n'est pas à l'abri d'une interpellation tôt ou tard pour répondre de ses actes et surtout du rôle joué dans cette " affaire d'escroquerie " POUR LA MANIFESTATION DE LA VERITE... P.5

ECONOMIE / MILLENIUM CHALLENGE CORPORATION :

Le Togo veut mettre les bouchées doubles pour y parvenir P.4

La table d'honneur à l'ouverture des travaux

DÉVELOPPEMENT / SCAPE :

Validation des rapports bilan par axe P.2

Essohanam Edjéou, Directeur de cabinet du ministère de la Planification

POLITIQUE / LES TURPITUDES DE DEUX AMES EN PEINE AU PURGATOIRE :

Zeus AJAVON et Komi WOLOU "ont bu la honte" jusqu'à la lie P.6

Zeus Ajavon, Coord. CST

Wolou Komi, vice-pdt ADDI

MUSIQUE

Le King a achevé sa tournée au Japon P.6

King Mensah sur scène

DIPLOMATIE/Deuil :

Essohanam Adéwui inhumé Samedi dernier

La scène macabre de la mort de E. Adéwui

Publiez gratuitement vos annonces sur www.togotourisme.com

Météo

Mardi 27 Mai 2014

Matin:
Ciel peu nuageux
26°C

Après-midi:
Averses de pluie
32°C

EDITO

On continue de tromper le peuple

L'archevêque anglican Desmond Tutu n'a pas tort lorsqu'il affirmait que : " Celui qui crie le plus fort n'a pas forcément le plus de bon sens, et une grande foule agitée n'est pas forcément la mieux à même de décider de ce qu'il faut faire ".

Cette pensée de Desmond Tutu décrit parfaitement ce qu'est l'opposition togolaise. On crie fort, on ment au Peuple et on rejette sur le camp adverse les résultats ou les bénéfices des errements politiques, des usures et manques de stratégies politiques.

Au Togo, l'opposition n'a jamais tort. Elle a toujours bien agi et fonctionné à merveille. Même si les critiques proviennent de son rang, une frange de cette opposition pense que l'auteur des critiques se comporte ainsi à dessein. Ils n'hésitent pas à aller loin dans leur imagination, vouant aux gémonies leurs collègues car devenus subitement corrompus, vendus et lâches. L'opposition démocratique dans notre cher et petit pays adopte depuis des lustres le même système de jeu. On ne fait rien pour avancer et au même moment, on accuse l'adversaire politique de ne rien faire pour son épanouissement. On reste amorphe et on se spécialise dans les diffamations, les insultes, la méchanceté. Et c'est dans cet esprit qu'on éduque les militants à la base afin d'annihiler toute initiative critique et les rendre amorphes pour le bien être de leur business.

Ainsi, on continue de tromper le Peuple togolais à longueur de journées et d'années. Lui faisant miroiter des lendemains meilleurs et proches mais qui malheureusement n'arrivent toujours pas. On sème le désordre et la zizanie comme actions politiques. On perturbe à loisir tout effort de paix car une situation paisible dans notre pays ferait échouer leur business. Et de ce fait, on n'arrive pas toujours à comprendre ce proverbe Islandais qui dit: " *La paix nourrit, le trouble consume* ".

On fabrique les pauvres au nom de qui on mène des actions infructueuses toute une vie. On lutte pour une place au soleil en se servant justement des pauvres citoyens. Et ce n'est pas Jacques Godfrain qui nous démentira lorsqu'il affirme : " *Les socialistes aiment tellement les pauvres, qu'ils en fabriquent*".

Crédo TETTEH

LE MEDIUM
Hebdomadaire d'Informations
Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 22 37 86 99
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse,Casier N° 78

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA
Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER
B. Oguki ATAKPA
Ali SAMBA
Didier AGBESSI
Koudjoukabalo
Infographie : JPB
Impression : ST Louis, Doulassamé-LOME Tél :22 22 10 45
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution: Léo AYIVI (90 19 70 25)

Réclamez tous les mardis votre hebdomadaire "Le Médium" dans les kiosques et chez vos marchands de journaux.
Prochaine parution le mardi 03 juin 2014

Libre opinion :

DIALOGUE : Attention, ne violez pas la Constitution… sinon d'autres la violeront avec fracas !

" ***ATTENTION, NE procédez pas à la dissolution du RPT, car vous violez la Constitution (et la charte des partis politiques), et d'autres en profiteront pour violer la Loi Fondamentale, avec force et vigueur !***".

C'était le message que Dr David IHOU et certains lucides du gouvernement KOFFIGOH avaient lancé au Haut Conseil de la République (HCR), le Parlement de transition, mis en place au lendemain de la Conférence Nationale Souveraine. Mais personne ne nous avait écoutés… Dès la dissolution du RPT, l'Armée sortit de ses casernes, encercla le Parlement, et cassa l'élan de la révolution démocratique. Beaucoup de parlementaires furent battus, et violentés, et après 72 heures de siège, ils furent libérés. Presque tous prirent leurs jambes à leur cou, nous laissant, Koffigoh et une poignée de fidèles, gérer le " bordel " créé par les gueulards du Haut Conseil de la République…Aujourd'hui, s'ouvre un énième dialogue sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles, dialogue informel, don les conclusions doivent obligatoirement être validées ou rejetées par le Parlement, seule Institution légale de la République, habilitée à procéder à des réformes constitutionnelles et institutionnelles…

L'Accord Politique Global (APG), signé le 20 Août 2006, a fait attention, à ne pas toucher à une seule virgule de notre Constitution, et ce énième dialogue a intérêt à en faire autant…

Les torpilleurs et saboteurs de l'APG, que sont, en première ligne, Gilchrist OLYMPIO, Jean- Pierre Fabre, Patrick Lawson, Isabelle Améganvi et consorts, doivent jouer avec doigté dans ce énième dialogue, prolongement de l'APG, pour que les mêmes causes ne produisent pas les mêmes effets.

A tous les autres dialogueurs de faire attention, pour ne pas se faire tabasser à leur tour, comme les députés de la Transition, par des membres d'une Institution de l'Etat, pour viol flagrant de notre loi Fondamentale…

Quelles sont les grandes lignes de notre Constitution, susceptibles d'égarer certains togolais au niveau de compréhension intellectuelle déficiente ?

1) Concernant le Président de la République

- Article 59 : " Le Président de la République est élu au suffrage universel direct et secret pour un mandat de cinq (05) ans. Il est rééligible. Le Président de la République reste en fonction jusqu'à la prise de fonction effective de son successeur élu ".

-Article 60 : " L'élection du Président de la République a lieu au scrutin uninominal majoritaire à un (01) tour. Le Président de la République est élu à la majorité des suffrages exprimés. "

Pour réformer ces 2 articles il faut le OK des 4/5 (quatre cinquièmes) des députés présents à l'Assemblée nationale, le jour du vote, ou un OUI à un référendum national. Il n'y a pas de subterfuge possible pour y arriver.

2) Concernant la composition de la Cour Constitutionnelle

- Article100 : " La Cour Constitutionnelle est composée de neuf membres désignés pour sept (07) ans renouvelables. Trois (03) sont désignés par le Président de la République dont un (01) en raison de ses compétences juridiques. Trois (03) sont élus par l'Assemblée nationale à la majorité des deux tiers (2/3) de ses membres. Ils doivent être choisis en dehors des députés. L'un d'eux doit être désigné en raison de ses compétences juridiques. Trois (03) sont élus par le Sénat à la majorité des deux tiers (2/3) de ses membres. Ils doivent être choisis en dehors des Sénateurs. L'un d'entre eux doit être désigné en raison de ses compétences juridiques."

- Article 157 : " En attendant la mise en place du Sénat, l'Assemblée nationale exerce toute seule le pouvoir législatif dévolu au Parlement."

NB : Pour ceux qui n'ont pas été à l'école, le Parlement, c'est l'Assemblée nationale et le Sénat…

Dr David IHOU

Comment peut - on donc discuter, dans un dialogue informel, de la composition de la Cour Constitutionnelle, dans la mesure où même le Sénat n'est pas encore mis en place ? Hein, Messieurs et Mesdames les " dialogueurs " ? Par ailleurs, UNIR ayant les deux tiers (2/3) des députés à l'Assemblée nationale (62 députés sur 91 que compte notre Assemblée nationale), comment voulez- vous réformer la Cour Constitutionnelle dans ces conditions, sans son approbation, Messieurs et Mesdames les dindons de la farce ?

Nous avions fustigé la bêtise d'une certaine opposition, notamment l'UFC de Gilchrist OLYMPIO, Jean- Pierre Fabre, Patrick Lawson et consorts, qui avait boycotté les législatives de 1994 (l'opposition aurait pu alors, avec l'UTD et le CAR- qui avaient obtenu déjà la majorité absolue à eux deux seuls- conquérir les 4/5 des sièges) ; puis nous avions fustigé la bêtise monumentale de toute l'opposition, qui a boycotté les législatives de 1999 et 2002, laissant un boulevard au RPT, qui ne s'était pas fait prier pour modifier , à sa guise, et en toute légalité, la Constitution du 14 octobre 1992.

Pourquoi ces rigolos gueulent aujourd'hui pour réclamer des réformes, alors que ce sont eux qui ont semé ce grand " bordel " ?

Notre Constitution, à ce jour, en son article 66, stipule que : " Le Président de la République nomme le premier Ministre. Il met fin à ses fonctions. " Ce qui veut dire, que même si l'opposition avait gagné les législatives du 25 juillet dernier, Faure Gnassingbé pourrait même se payer le luxe de nommer un Premier Ministre issu des rangs de Unir ! Capito, Messieurs les dindons de la farce ?

En résumant les points ci-dessus soulignés, si les 62 députés de UNIR ne font pas diligence, avec gentillesse, le dialogue actuel n'est qu'une farce, servie, une fois de plus, aux dindons de l'opposition togolaise…

Dr David IHOU

DEVELOPPEMENT/SCAPE :

Validation des rapports bilan par axe

Les rapports bilans par axe de la première année de la mise en oeuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE), ont été validés du 19 au 23 mai à Lomé.

Il s'agit d'examiner et de valider cinq rapports intermédiaires correspondant aux cinq axes de la SCAPE, devant servir à l'élaboration de la revue annuelle conjointe de la stratégie en juillet prochain suite aux consultations des acteurs ministériels et institutionnels impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie.

Les cinq axes se résument ainsi au développement des secteurs à fort potentiel de croissance, le renforcement des infrastructures économiques, le développement du capital humain, de la protection sociale et de l'emploi, le renforcement de la gouvernance, et la promotion d'un développement participatif, équilibré et durable.

Essohanam Edjéou, Directeur de cabinet du ministère de la Planification

C'est une rencontre qui a permis aux participants d'obtenir le consensus sur l'état de la mise en œuvre de chaque axe, les indicateurs de performance obtenue et le bilan des réalisations dans les secteurs de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, des mines, et de l'artisanat, l'analyse réalisée des capacités de mise en œuvre et suivi évaluation en vue de l'atteinte de ses objectifs.

Pour Sylvain Dégbé, chef de mission du volet 2 du Projet d'Appui Institutionnel (PAI) ce document va dans l'intérêt à la fois des partenaires techniques et financiers, et du gouvernement qui se doivent de s'inscrire dans cette logique de bilan et de suivi-évaluation pour la mise en œuvre efficace et efficiente des projets inscrits dans la SCAPE.

" Une stratégie, pour qu'elle réussisse, nécessite qu'on évalue les difficultés de sa mise en œuvre, ainsi que les progrès obtenus ; et c'est sur cette base que nous menons des réflexions sur les ajustements qu'il faut pour la mise en place des mesures correctrices en vue de son amélioration ", a-t-il souligné.

Dodo ABALO

SOGESTI
Intégrateur de Système d'information
Communication - Formation - Conseil
support@sogesti.net / www.sogesti.net

Sogesti informatique
-Création de site web -Archivage-Formations-
Oracle-Télecom- Sharepoint-Linux
www.sogesti.net Tel : 22 20 05 53

-Pour être certifié ou devenir webmaster ou développeur
www.institutwebmaster.com
-Pour trouver rapidement un emploi ou recruter rapidement
www.emploitogo.com

-Pour trouver des appels d'offres et des marchés publics et privés
www.marchespublicstogo.com

-Liste des hôtels et auberges du Togo
www.togotourisme.com

-Tests ADNhttp://easydnatogo.com/

-Agence immobilière : Location & Vente
www.journalmaison.com
Service à la clientèle : Tel 22 20 05 53 -Cel : 91 06 88 07
e-mail : info@sogesti.net

POLITIQUE / DIALOGUE :

Les discussions roulent au Gaz-oil

DRÔLES D'HOMMES politiques que nous avons au Togo. Une semaine, il a fallu une semaine pour trouver un consensus sur la nécessité d'un facilitateur ou médiateur pour le dialogue. Pour des discussions qui sont censées se terminer dans 7 jours, avec 12 points de débat inscrit à l'agenda, le doute commence déjà par saisir les plus sceptiques quant aux résultats de ce dialogue. Mais comme le dit l'adage populaire : impossible n'est pas togolais, on attend alors de voir.

Le ministre Bawara (dt) en conciliabule avec M. Kampatib de l'ADDI

Les travaux ont repris cette semaine après le gâchis et la perte de temps de la semaine dernière où les différents protagonistes, notamment ceux de l'opposition, discutaient du sexe des anges. Une semaine toute en entière à se chamailler sur la présence ou non d'un facilitateur.

Cette séquence du dialogue démontre suffisamment de la suite des débats. Alors que des points aussi importants comme la limitation du mandat présidentiel et le mode de scrutin devraient retenir l'attention des "dialogueurs", ils viennent de passer une semaine pour des balivernes. Apparemment, Mgr Nicodème Barrigah ferait l'affaire puisque c'est lui qui préside désormais ce dialogue. Nous avons envie de crier Alléluia ! Mais une voix intérieure nous ordonne de ralentir notre élan et d'attendre.

Mgr Barrigah, le faire valoir de l'opposition

Pauvre prélat, qui aurait souhaité se reposer et se consacrer à son sacerdoce et prendre soin de ses brebis que de venir supporter les humeurs de vieux opposants ne sachant plus à quels saints se vouer. Il est très amusant d'entendre de la bouche de certains d'entre eux qu'ils sont tous d'accord sur le choix de Mgr Barrigah pour la facilitation. Mais de qui se moque- t-on dans ce pays ?

Il nous souvient que c'est ce même Nicodème Brrigah avec l'aide de l'ambassadeur des USA au Togo qui avait initié des rencontres secrètes en vue du dénouement de la crise togolaise. Qu'avaient dit à l'époque Jean-Pierre Fabre, Isabelle Améganvi et les autres qui avaient refusé de participer à la rencontre ? Se souviennent-ils un seul instant des propos irrespectueux qu'ils tenaient à l'endroit du prélat ? Aujourd'hui, on vient prétendre que c'est lui qui peut faire l'affaire. Pourquoi aujourd'hui et pas hier ?

L'homme de Dieu avait accepté la lourde tâche de présider la Commission-Vérité-Justice-Réconciliation. Ces messieurs de l'ANC se souviennent-ils de leurs quolibets à son endroit ? Comment se fait-il qu'aujourd'hui, ils peuvent lui accorder une once de confiance ?

De toute façon, le peuple est là, témoin de l'histoire que ces opposants sont en train d'écrire pour le pays qu'ils aspirent diriger dans l'avenir. Ayant montré leur incapacité à trouver des stratégies pour conquérir le cœur des togolais, ils viennent une fois encore de se rabattre sur une tierce personne à qui ils attribueraient les conséquences en cas d'échec de ce dialogue. Car, c'est l'une de leur stratégie. Faire capoter le dialogue en avançant des propositions aussi fallacieuses que grotesques afin de l'attribuer au gouvernement et surtout au facilitateur ou médiateur qui n'aurait pas bien gérer les discussions.

La misère faite à Mgr Philippe Kpodzro pendant la conférence nationale par ces mêmes personnes est encore vivace dans la tête des togolais. Tous les togolais n'aspirent qu'à une chose. Que la fumée blanche sorte du siège de Togo Télécom afin que le gouvernement et le chef de l'Etat puissent passer à d'autres choses.

Hercules des temps modernes

Des 6 points initiaux proposés par le gouvernement pour les discussions dans le cadre de ce dialogue, les opposants ont trouvé bon d'en rajouter 6 autres pour des débats ne devant pas dépasser 15 jours. Aujourd'hui, il reste juste 7 jours. Peut-être comme d'habitude, les dialogueurs vont prolonger la durée des discussions. Si non, on tresserait des lauriers et on applaudirait tous ces acteurs s'ils arrivaient au soir de la dernière journée des discussions à nous sortir quelque chose de potable.

12 points, et non des moindres à boucler en une semaine, il faut être Hercules pour pouvoir achever ces travaux. La tâche semble colossale pour les professionnels de la politique : Le régime politique, la durée et la limitation du mandat présidentiel, les conditions d'éligibilité du Président de la République, la réforme de la cour constitutionnelle et le mode de scrutin pour toutes les élections, rien que ça.

Vu ce qu'ils ont montré et démontré depuis une semaine, le peuple est légitime de se poser des questions. Mais, il ne faut pas vendre l'ours avant de l'avoir tué. Les sceptiques peuvent ronger leur frein pour le moment en attendant que les faits leur donnent raison. Mais, il est souhaitable qu'ils aient tort. On économisera alors le temps, l'énergie déployée et les moyens financiers qui serviront pour d'autres initiatives porteuses de plus d'espoir pour le pays.

Ali SAMBA

Mgr Nicodème Barrigah et Mme Doris Wilson-de Souza de l'UFC au siège de Togo Télécom hier lundi.

Par ici la sortie !

Reprise des discussions ce lundi entre formations politiques de la majorité et de l'opposition parlementaire consacrées à l'examen des réformes politiques.

Zeus Ajavon (G) raccompagné vers la sortie

Réclamé par une partie des opposants, le recours à un 'facilitateur' s'est concrétisé avec la présence constatée de Mgr Nicodème Barrigah autour de la table. Aucun communiqué officiel n'a précisé pour le moment quelles seraient ses prérogatives exactes. Quoi qu'il en soit, les deux camps n'ont plus aucune excuse pour encore retarder l'examen des 12 points à l'ordre du jour. Il s'agit, notamment, de discuter du mode de scrutin, de la limitation du mandat présidentiel ou de la création d'une Chambre basse.

Zeus Ajavon, du collectif Sauvons le Togo (CST) et le professeur Komi Wolou du Pacte socialiste pour le renouveau (PSR), qui s'étaient auto-invités à la rencontre, ont été aimablement priés de quitter la salle.

Source : republicoftogo.com

Encouragements!

Les ambassades de France, d'Allemagne, de l'Union européenne, des Etats-Unis et les Nations Unies se sont félicités lundi dans un communiqué 'de la reprise du dialogue politique et de l´accord des parties sur le recours à la facilitation de Mgr Barrigah'

L'Ambassadeur Robert Whitehead, chef du Groupe des 5

Une partie de l'opposition présente aux discussions souhaite bénéficier du concours d'un 'facilitateur' susceptible d'intervenir en cas de blocage. Une requête acceptée par les partis de la majorité.

Mgr Nicodème Barrigah a été sollicité pour jouer ce rôle. L'évêque d'Atakpamé avait présidé la Commission 'Vérité, justice et réconciliation'.

Le Groupe des 5 'encourage le pouvoir et l'opposition à tout faire pour aboutir à un consensus sur les réformes nécessaires à l´apaisement et la consolidation de la démocratie au Togo', conclut le communiqué.

Zozo

POLITIQUE

Le Collectif "Sauvons le Togo" (CST) a tenu ce dimanche à Lomé, son meeting annoncé depuis plusieurs jours, rencontre au cours de laquelle le dialogue politique en cours et l'affaire des incendies des marchés ont largement dominé les interventions.

Etaient présents à ce rassemblement tenu à Bè Kodjindji, plusieurs responsables du CST dont son coordonnateur Me Zeus Ajavon. Le président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC, principal parti politique de l'opposition) Jean-Pierre Fabre était aussi présent.

Les questions ont tourné notamment autour du mode de scrutin, du mandat présidentiel, du "facilitateur" et de l'affaire des incendies.

Tour à tour Me Zeus Ajavon, Abass Kaboua, Wolou Komi et Jean-Pierre Fabre sont montés au créneau pour apporter des éléments de réponses.

S'agissant de l'affaire des incendies des marchés, Me Zeus Ajavon s'est longuement appesanti sur le sujet avec son dernier développement.

Le juge d'instruction a procédé mardi dernier au procès-verbal récapitulatif des personnes toujours en détention (au total neuf) dans ce dossier, dernière étape avant le procès.

Ainsi, les inculpés dans ce dossier dont Me Zeus Ajavon ont été invités par un médecin psychiatre.

Le coordonnateur du CST a une fois encore affirmé qu'il ne se présentera pas devant le médecin, le dossier n'étant pas encore bouclé.

"Le dossier ne peut pas être bouclé de cette manière, car aucune suite n'a été donnée à notre rapport dans lequel nous avons cité des noms", a-t-il souligné.

.

DIPLOMATIE/HOMMAGES AUX VICTIMES DU MUSÉE JUIF EN BELGIQUE

L'ambassadeur du Togo en Belgique, Félix Kodjo Sagbo, a assisté dimanche à Bruxelles à un hommage national rendu aux 4 victimes du Musée Juif de la ville.

Deux femmes et deux hommes ont été tués par balle samedi après-midi dans une attaque contre le Musée, au centre de la capitale, suscitant un choc immense au sein de la communauté juive et dans l'ensemble du royaume.

Le Premier ministre, le ministre des Affaires étrangères, les députés, les diplomates, les responsables communautaires et religieux ont été conviés à cette cérémonie émouvante.

Le président de la Commission européenne José Manuel Barroso a dénoncé dimanche 'une attaque contre les valeurs mêmes de l'Europe.

DIPLOMATIE/INVESTITURE DE JACOB ZUMA EN PRÉSENCE DE DAMA DRAMANI

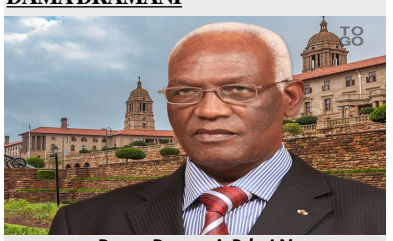

Dama Dramani, Pdt AN

Le Président de l'Assemblée Nationale, Dama Dramani, a représenté le chef de l'Etat aux cérémonies d'investiture du président Jacob Zuma samedi à Prétoria.

M. Zuma a prêté serment et juré de respecter la Constitution instaurée après la fin du régime d'apartheid il y a vingt ans.

"Avec l'aide de Dieu", a-t-il conclu, répétant les paroles de prestation de serment prononcées avant lui par le président de la Cour constitutionnelle, avant que l'hymne national ne retentisse, joué par une fanfare militaire.

M. Zuma a été reconduit mercredi dernier par les députés après la victoire de son parti, l'ANC, aux élections législatives du 7 mai.

Zozo

DILPOMATIE / DEUIL : ESSOHANAM ADÉWUI INHUMÉ SAMEDI DERNIER

Décédé accidentellement le 10 mai dernier à Libreville, l'ambassadeur du Togo au Gabon, Essohanam Adéwui, inhumé samedi à Adjengré dans la préfecture de Sotouboua.
Essohanam Adéwui (58 ans) avait été retrouvé noyé dans son véhicule qui avait fait une chute dans l'océan.

COOPÉRATION/EUROPHOBES ET DÉVELOPPEMENT

Les conservateurs du Parti populaire européen (PPE, centre droit) arrivent largement en tête des élections européennes avec 212 des 751 sièges du Parlement européen, selon une nouvelle projection diffusée par le Parlement. Le Parti socialiste européen (PSE) arrive en deuxième position avec 185 sièges.
Le bloc eurosceptique, qui bénéficie notamment de la percée du Front national en France, obtiendrait dans son ensemble 140 élus. Suivent l'Alliance des démocrates et libéraux (ADLE), projetée à 71 sièges, et les écologistes à 55, selon cette projection réalisée par l'institut TNS à partir de sondages sortis des urnes dans les 28 pays de l'UE.
Les quatre groupes pro-européens auraient au total 523 eurodéputés, contre 612 dans le Parlement sortant: le PPE en perd 63, les socialistes dix, les libéraux 14 et les Verts trois. La gauche radicale passerait en revanche de 35 à 45 sièges (+10).
Les europhobes ne constituent toutefois pas un bloc homogène. Le groupe des europhobes autour de l'Ukip britannique de Nigel Farage est crédité de 36 sièges (-4).
Il y a ensuite les non-inscrits du Parlement sortant, comme le Front national français, le FPÖ autrichien ou le PVV néerlandais, qui disposaient déjà de députés et pourraient parvenir à former un groupe d'extrême droite, ce qui nécessite au moins 25 députés dans sept pays. Ce bloc représente 40 députés, dont plus de la moitié du FN à l'issue de son triomphe aux élections en France.
Le Parlement a classé enfin dans une rubrique "autres" des élus dont le parti n'était même pas représenté dans le Parlement sortant, comme le Mouvement Cinq Etoiles de Beppe Grillo en Italie ou les anti-euro de l'AfD en Allemagne. Cet ensemble hétéroclite aurait 67 sièges. Le groupe des conservateurs britanniques et polonais obtiendrait lui 40 sièges (-2).
La poussée des partis europhobes risque-t-elle d'avoir des conséquences sur l'aide au développement ? Le Togo, comme d'autres pays en Afrique, s'interrogent sur cette nouvelle configuration politique.
A court terme, pas de changement. Les budgets engagés en faveur de l'Afrique portent sur plusieurs années. C'est ainsi que le XIe FED dont va bénéficier le Togo porte sur la période 2014-2020, donc pas de souci.
En revanche, l'influence des europhobes pourraient contraindre les instances européennes à réduire leur soutien aux Etats en développement en réorientant une partie des budgets vers l'Europe toujours confrontée à une grave crise économique et financière.

ECONOMIE / MILLENIUM CHALLENGE CORPORATION :

Le Togo veut mettre les bouchées doubles pour y parvenir

LE MILLENNIUM Challenge Corporation (Société du Compte du Millénaire /MCC), organisme gouvernemental des Etats-Unis d'Amérique, a été conçu par le Congrès américain en janvier 2004 pour réduire la pauvreté dans le monde, à travers la croissance économique durable dans les pays en voie de développement. Et depuis, plusieurs pays africains ont su s'adapter aux exigences du MCC pour accéder aux fonds mis à disposition par le gouvernement américain. Depuis le début de cette année, le Togo s'est aussi engagé dans cette voie. Si des efforts se font dans les domaines des critères qui permettront au pays d'y accéder, beaucoup de chemin reste à faire.

Une séance d'explication de ce concept a été organisé les 22 et 23 Mai 2014 à Lomé à l'intention des organisations de la société civile et des opérateurs économiques. Cet atelier se voulait un cadre de discussion sur les efforts du gouvernement togolais pour son éligibilité au MCA et sur les rôles potentiels que la société civile et les opérateurs économiques peuvent jouer dans ce processus.

Pour la Représentante Résidente du PNUD au Togo, le Millenium Challenge Account offre l'opportunité au Togo non seulement de mobiliser des montants significatifs d'aide publique au développement sous forme de dons, mais également de prendre des mesures inclusives pour booster la mise en œuvre de ses projets de développement. Khardiata N'diaye Lo a ajouté que les progrès réalisés par le Togo depuis 2013, mériteraient d'être capitalisés pour accélérer l'accès du Togo au financement du Millenium Challenge Account". Elle a d'ailleurs félicité le Togo pour les avancées significatives réalisées dans la création d'entreprise, le respect des libertés civiles et le gain de 20 places dans le classement de Transparancy International dans la lutte contre la corruption.

L'ambassadeur des USA aux Togo, Robert Whitehead a noté les efforts que le gouvernement togolais entreprend pour répondre aux critères d'éligibilité. "Le comportement des élections législatives de juillet 2013 était tel que le Togo bénéficiera certainement d'une amélioration sur la prochaine fiche de score dans la catégorie des droits politiques" a-t-il dit.

Le diplomate américain a fait remarquer que l'adoption et la mise en œuvre du nouveau Code Pénal en cours d'examen à l'Assemblée Nationale contribuera à améliorer certainement l'indicateur du Togo dans le domaine de la lutte contre la corruption.

Le chef de l'Etat a pris la mesure de la chose et est engagé dans ce processus et travaille avec méthode et rigueur, a laissé entendre son conseiller Stanislas Baba. Il a indiqué que le Président de la République a signé le 08 mai dernier, un décret mettant en place la cellule MCA-Togo. Ce décret prévoit plusieurs organes et comités de pilotage, une coordination du MCA, des comités sectoriels. Pour Stanislas Baba, l'éligibilité de notre pays sera l'aboutissement d'un engagement politique au plus haut niveau de l'Etat. Ce sera aussi le fruit d'un travail gouvernemental efficace car des réformes courageuses seront élaborées et mises en œuvre pour asseoir durablement la bonne gouvernance politique, économique et sociale dans le pays.

La table d'honneur à l'ouverture des travaux

Chose pas si simple

Au-delà de tous ces encouragements, tout le monde reconnait que le plus dur reste à faire car des 20 critères exigés par le MCC, le Togo n'a pu réaliser que 5 en 2013 contre 8 en 2012 selon le rapport du Conseil d'Administration du MCC. Ce qui n'est pas un bon score quand bien même le ministre de la Planification, du développement et de l'aménagement du territoire estime que "l'analyse des scores révèle non seulement une amélioration d'un certain nombre d'indicateurs (la création d'entreprises, la politique fiscale, l'accès au foncier et le genre dans l'économie) mais aussi un optimisme quant à la l'accession à l'éligibilité de notre pays.

Le mécanisme du Millenium Challenge Corporation présente un double avantage : il favorise l'appropriation effective des politiques et des objectifs de développement par les pays récipiendaires, et il engage l'ensemble des partenaires.

La gouvernance juste, l'investissement dans le capital humain, l'encouragement de la liberté économique doivent être désormais le crédo de tout le gouvernement sous l'impulsion du chef de l'Etat pour que le pays puisse bénéficier d'un moyen important et innovant de fourniture de ressources d'assistance à décaissement rapide pouvant avoir un impact immédiat sur les performances économiques des pays bénéficiaires.

Le Ghana, le Bénin, le Burkina-Faso et le Sénégal

Depuis sa mise en place en 2004, le MCC a signé 26 accords de dons de financement de programmes dont 15 avec les pays africains pour près de 5,6 milliards de dollars américains, soit 70% du total de l'enveloppe. Le Ghana, le Bénin et le Burkina-Faso ont déjà bénéficié de cette aide et continuent d'en bénéficier, grâce à un effort soutenu dans la mise en œuvre des réformes économiques, sociales et de gouvernance.

L'accord signé le 16 septembre 2009 à Washington entre le MCC et le Sénégal a permis à Dakar de bénéficier d'un don de 540 millions de Dollars, pour une durée de cinq ans, à partir de 2010. Les deux principaux domaines d'intervention de Millénium Chanllenge Account-Sénégal sont les " Routes " et l' " Irrigation et la gestion des ressources en eau''. Cette manne financière avait permis au président Abdoulaye Wade de mener une grande politique de développement d'infrastructures routières dans la capitale et dans d'autres régions de pays. Il lui a aussi permis de donner un coup de fouet à la production agricole notamment la production de l'arachide et du riz.

Le Ghana est à sa deuxième phase de collaboration avec le MCC après la première qui a permis au pays la construction d'une nouvelle autoroute et d'autres voies de desserte des zones de production de produits agricole pour un montant de 547 millions de dollars. La nouvelle collaboration vise cette fois ci le développement du secteur de l'énergie et de l'accès au crédit.

En juillet 2008, le Millennium Challenge Corporation (MCC) a signé un compact de 480,9 millions de dollars d'une durée de cinq ans avec le gouvernement du Burkina Faso visant à réduire la pauvreté et à stimuler la croissance économique à travers des investissements stratégiques dans quatre projets notamment celui du désenclavement qui va permettre d'améliorer l'accès aux marchés agricoles par l'amélioration de segments de routes primaires et rurales, de réduire les temps de déplacement vers les marchés et réduire les coûts d'exploitation des véhicules, et enfin d' assurer la durabilité des réseaux routiers grâce au renforcement de l'entretien des routes.

Pour le Bénin, ce sera 307 millions de dollars US sur une durée de cinq ans. Le Programme devrait pouvoir atteindre jusqu'à cinq millions de bénéficiaires et sortir environ 250.000 Béninois de la pauvreté d'ici 2015 à l'exemple du projet Accès au Foncier qui devrait aider 115.000 ménages ruraux et urbains à jouir d'un droit de propriété plus sécurisé et plus utile; contribuer à réduire de 50% les litiges fonciers, et entraîner une augmentation de 10% de l'investissement dans le foncier rural et un accroissement de 20% de l'investissement dans l'immobilier urbain.

Si les autres pays ont pu bénéficier de cette manne financière, il n'y a pas de raison que le Togo n'y arrive pas. Il va falloir que le gouvernement togolais retrousse les manches et aborde courageusement certaines réformes politiques et économiques. Le ministre de la planification et de l'aménagement du territoire Kokou Sémondji estime qu'il serait à la fois irresponsable et criminel pour le Togo de ne pas profiter de la manne offerte par le MCC. "Pour cette année, le Togo s'est fixé comme objectif d'assurer son éligibilité" a-t-il dit. Dont acte. Car les autres pays voisins du Togo n'attendent pas.

Koudjoukabalo

COMMUNIQUE DE L'UFC SUR LE DIALOGUE EN COURS, A L'OCCASION DU 4-EME ANNIVERSAIRE DE L'ACCORD HISTORIQUE UFC-RPT-UNIR DU 26 MAI 2010

CETTE JOURNÉE du 26 mai 2014 marque le 4ème anniversaire de la signature de l'accord historique entre l'UFC et le RPT-UNIR. Elle coïncide particulièrement avec le début d'un dialogue entre les acteurs politiques togolais en vue des réformes constitutionnelles et institutionnelles.

Gilchrist Olympio, président nationl de l'UFC

L'UFC se félicite que la plupart des acteurs politiques conviennent désormais de s'inscrire dans une démarche de négociation qu'elle a initiée depuis quatre ans. Cette démarche historique de l'UFC, était notre engagement à œuvrer pour " la réconciliation nationale, la consolidation de la paix, afin de s'atteler au redressement social et économique de notre pays, et enfin d'ouvrir la voie à une alternance politique pacifique ".

Indéniablement, les travaux réalisés au sein du Comité de Suivi de l'Accord historique ont permis des avancées qui ont été reprises au cours des travaux du CPDC rénové.

En ce jour, l'UFC tient à rappeler l'esprit de cet accord historique et forme le vœu que tous les participants qui ont accepté de s'asseoir à une table de négociation auront à cœur l'intérêt national, car l'enjeu est de bâtir un Togo démocratique et prospère, sans exclusion avec la contribution de toutes les forces vives du pays.

QUE L'ETERNEL BENISSE LE TOGO ! ABLODE ! ABLODE GBADJA !

Le Bureau directeur de l'UFC.

JUSTICE / Suicidaire communication autour de Sow Agba Bertin :

Un fugitif qu'on tente de présenter comme un héros

DANS UN film western ou d'action, le " héros " ou " héroïne " est celui là qui bousculé injustement, et confronté à des difficultés saisonnières, arrive à se sortir d'affaire. Il s'en sort parce qu'injustement traqué, parce que naïf des intentions de ses prochains, de ses adversaires, il trouve néanmoins des secours qui promptement viennent à sa rescousse et peuvent même au péril de leur vie et affaires le défendre les yeux volontairement fermés.

Bertin Agba (dt), sa femme et le Roi Ashanti (g)

Cependant dans le cas d'espèce, le cas problématique du Patron de OPS Securité, ce serait se jeter naïvement à l'eau que de vouloir tel un aveugle et dépourvu de bon sens, de jugeote s'embarquer dans cette aventure pour le défendre.

Il y a quelques mois, rappelons le, l'homme d'affaires Sow Agba Bertin était au centre d'une nébuleuse affaire d'escroquerie dite " ***internationale*** " sur la personne de l'émirati Abass Youssef. Des plaintes de ce dernier, il fut simplement et sans difficultés majeures inculpé et placé sous mandat de dépôt à la prison civile de Tsévié après un passage dans les locaux de la Gendarmerie Nationale Togolaise.

De son arrestation en découlaient d'autres notamment de l'ancien PDG de Elf Aquitaine Loic Le Flcoh Pringent, qui selon le grugé Abass Youssef, avait servi de caution morale dans cette escroquerie et ensuite la surprenante interpellation et le maintien en détention pendant des mois de l'ancien ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation Pascal Akoussoulèlou BODJONA qu'on ne présente plus. Apres donc des débats judiciaires, nous avons assisté à l'élargissement du ministre Pascal BODJONA et du français Loic Le Floch Pringent pour, précisons le, prendre des soins médicaux appropriés.

Le courage et la détermination de Pascal BODJONA malgré tout…

Cette affaire " ***Sow Agba Bertin ou d'escroquerie*** " internationale " aurait entaché les mains de l'ancien directeur de cabinet du Président de la République parce qu'ayant reçu une montre " ***ROLEX*** ". Ici, nous ne saurions l'affirmer clairement tant nous ne sommes pas dans le secret de l'instruction judiciaire. Tout compte fait, nous avons noté que le ministre Pascal BODJONA avait toujours clamé son innocence dans cette affaire qui avouons le, l'a mis en disgrâce patent avec sa maison politique.

Lorsque nous parlons ici " ***de courage et de détermination de Pascal BODJONA*** ", c'est justement le fait qu'il ait pris son courage à deux mains pour prouver par la bonne voie, l'idoine, la voie judiciaire qui l'avait poursuivi, qu'il ne se sentait en rien concerné de ce qu'on lui reprochait, ce pourquoi on l'impliquait dans cette affaire. La suite, nous le connaissons tous. Des juridictions plus élevées lui avaient donné raison sur certains aspects de l'affaire et de la procédure. Des bureaux du juge d'instruction à la salle d'audience de la Cour d'Appel de Lomé, Pascal BODJONA n'avait pas choisi comme son frère du village Sow Agba Bertin, la facilité, c'est-à-dire, fuir le pays et se soustraire un temps soit peu à la justice, à la manifestation de la vérité. Pascal BODJONA a par ses Conseils " ***affronté*** " la justice togolaise dans tous ses compartiments.

Un parcours judiciaire qui aura permis au citoyen averti de reconnaitre le courage non seulement de Pascal BODJONA mais aussi de certains de ses avocats qui n'avaient pas excellé en vociférations et n'avaient pas tenté de déplacer le sujet sur les radios et dans les médias comme nous y assistons dans beaucoup d'affaires qu'on tente toujours, en manque d'arguments juridiques de faire à loisir, histoire de cacher les insuffisances en plaidoiries. Parmi justement les avocats de Pascal BODJONA, certains ont su jouer et parfaitement leur partition. Nous faisons économie ici de citer les noms afin de ne pas les catégoriser.

Depuis son arrestation et son séjour à la Gendarmerie Nationale et sa remise en liberté provisoire, bien de personnes avaient cru que Pascal BODJONA allait quitter tout simplement le pays pour disait-on échapper ou se mettre à l'abri de la justice togolaise. Le Natif de Kouméa ne l'avait pas fait. Il a préféré " **affronter** " la justice togolaise et " ***se défendre*** ". Et il l'avait fait et tout le peuple togolais en garde un souvenir. De la procédure, tout le monde en sait quelque chose. Ainsi donc, Pascal BODJONA s'est défendu et n'a pas cherché à fuir comme son cousin Sow Agba Bertin à la vue du soleil, une fois les barreaux derrière lui parce que bénéficiant également d'une remise en liberté provisoire.

Sow Agba Bertin : Un fugitif qu'on tente de présenter comme un héros

Dès les premières minutes de sa remise en liberté provisoire, le " ***cerveau*** " de cette " ***affaire d'escroquerie dite internationale*** " a préféré fuir le pays, pour ainsi échapper à la justice. Il n'avait pas eu le courage comme l'ancien ministre Pascal BODJONA, ce dernier qui n'avait pas le même degré d'implication que lui Sow Bertin Agba dans l'escroquerie de l'émirati Abass Youssef.

Précisons qu'aux premières heures de l'éclatement de cette affaire, nous n'étions pas totalement d'accord avec les gesticulations de l'émirati, qui selon les informations, aurait été escroqué parce que voulant également entrer " en possession des fonds de Robert Guéi ancien chef d'Etat ivoirien " domiciliés dans une institution bancaire fictive au Togo.

La question que le commun des mortels s'était posé, était justement de savoir que venait chercher cet émirati gratuitement dans l'héritage de feu Robert Guéi ? La question reste toujours posée si tant est que cette version tient toujours la route au cours des instructions judiciaires jusqu'aujourd'hui.

Cependant, nous voudrions nous intéresser à l'homme d'affaires Sow Bertin Agba, le présumé cerveau de cette affaire d'escroquerie dite internationale qui avait juste dès sa remise en liberté provisoire, préféré se soustraire à la justice et vagabondé de pays en pays et " ***jouir de son patrimoine financier engrangé*** " par ses affaires.

Aujourd'hui, c'est malheureusement ce monsieur que nous présentons comme un fugitif qui s'était illustré il y a quelques jours au Ghana comme "***invité***" par le Roi Ashanti. Ses services de communication l'ont montré comme un respectable, digne et honnête citoyen et homme d'affaires de bonnes mœurs.

Tel un intermittent du spectacle, l'homme d'affaires Sow Bertin Agba, le présumé cerveau de l'affaire d'escroquerie dite internationale a su jouer sa partition. Il a tout simplement fait le show parce que l'ayant voulu et planifié avec ses services de communication qui ont naïvement pensé redorer son image ainsi faisant et faire croire à l'opinion que leur " ***patron*** ", leur " ***nourricier*** ", celui là même qu'ils ont enfoncé maladroitement par cette communication, est " ***blanc comme neige***" dans cette affaire qui l'avait envoyé en prison.

Précisons qu'il était les 10 et 11 mai dernier au Ghana pour la célébration du 15 ème anniversaire d'intronisation du Roi des Ashanti Otunfuo Osei Tutu II, commémorée le dimanche 11 mai 2014 à Baba Yara Stadium de Kumassi.

En faisant un tapage autour de cette " ***envolée suicidaire*** " pour la suite de cette affaire judiciaire, les communicateurs du Patron de OPS Sécurité l'ont plutôt exposé une fois encore pour ne pas dire, lui ont créé d'autres soucis qui ne tarderont pas à le rattraper si tant est que la justice voudra encore connaitre de ce dossier dans l'immédiat. Malheureusement, l'essentiel était pour ces communicateurs de se remplir les poches et arriver à nourrir leurs familles sur le malheur de Sow Agba Bertin. On pourrait dire qu'ils ont réussi à 30 % leur " ***business*** " car l'information avait circulé sur la toile et dans certaines presses. Ces dernières n'en demandaient pas moins. Ils pourront ainsi régler pendant quelques semaines quelques soucis d'imprimerie. Ce qui n'était pas suicidaire. Mais plutôt grandiosement bénéfique en terme de rentabilité en entreprise.

Sow Agba Bertin demeure un fugitif

Même présenté comme reçu " ***en fanfares***" au Royaume Ashanti ou "***triomphant***" de je ne sais quoi, le patron d'OPS Sécurité reste et demeure un fugitif recherché par la justice. Il a beau procédé à des mises en scènes et joué comme un " ***intermittent du spectacle*** " dans des opérations trompe l'œil suicidaires, Sow Agba Bertin est ce qu'il est et pas toujours serein. Car il le sait bien, il n'est pas à l'abri d'une interpellation tôt ou tard pour répondre de ses actes et surtout du rôle joué dans cette " ***affaire d'escroquerie*** " ***POUR LA MANIFESTATION DE LA VERITE.*** Sa fuite du pays après sa remise en liberté ne l'arrange pas mais plutôt l'enfonce tout comme sa dernière sortie au Ghana. Se reprocherait-il quelque chose réellement ?

Un show inutile et suicidaire, un non événement…

Le show médiatique autour de sa présence aux cotés du Roi Ashanti en compagnie de sa chère épouse est à percevoir comme une recherche d'assurance, de soutiens multiformes pour espérer encore se soustraire pendant quelques mois, voire années à la justice togolaise.

Pour l'observateur averti de la question judiciaire, même un show à Paris Bercy ou à Cannes de Sow Agba Bertin n'enlèverait rien du tout au qualificatif " ***d'inculpé ou de présumé cerveau*** " de l'affaire d'escroquerie dite internationale qui lui colle toujours à la peau et qui le poursuit comme un lièvre même dans son sommeil quotidien.

Le show lui est suicidaire et " ***en contrepartie bénéfique*** " pour son service de communication ou réseaux de communicateurs. Car faire une telle sortie médiatique nécessite énormément d'argent ou de moyens financiers et divers. L'homme d'affaires a dû certainement mettre à la disposition de ses communicateurs qui n'en demandaient pas mieux, d'importantes ressources financières. Et ils se les sont partagées allègrement, pour s'échapper l'instant d'une vie au besoin, à la misère et se donner une contenance. En déroulant " ***ce non événement*** ", les "***experts***" communicateurs autour de Sow Agba Bertin se sont méticuleusement moqués de lui et ont réduit ses chances de voir le lion endormi et profiter pour régler l'affaire dans un autre cadre ambiant et discret. Ils ont préféré pour perpétuer " **leur business** " causer encore plus d'insomnie à leur "***bienfaiteur***" que de lui trouver un lit moelleux pour se reposer et en finir sans dégât majeur avec cette affaire qui le voit aujourd'hui loin de sa société **OPS SECURITE** et de sa famille. Ils l'ont simplement sacrifié et exposé pour après lui proposer d'autres sorties médiatiques, histoire de le rançonner à loisir et à merveille, tant l'homme est en manque de stabilité et désireux de revivre ses randonnées en toute quiétude dans les rues de Lomé et pouvoir assister à la messe à la Paroisse Franciscaine de Hanoukopé où il n'est pas avare en œuvre de bienfaisance et venant même au secours de chorales et de paroissiens dans le besoin.

Aujourd'hui, avec le travail médiocre et malsain fait par son réseau de communicateurs, Sow Agba Bertin est plus exposé à une énième interpellation tôt ou tard. Lui et ses hommes, ont osé défier les services d'Interpol International qui devraient normalement le rechercher pour les besoins de la cause. Ils ont nargué ainsi la justice togolaise. Et de là, nous disons qu'ils pensent, lui et ses communicateurs, ainsi narguer l'autorité de l'Etat tout en se trompant allègrement.

Sow Agba Bertin, après le Ghana, était annoncé en Afrique du Sud à l'investiture du Président Jacob ZUMA. Nos informations nous révèlent que certains de ses communicateurs suicidaires l'avaient précédé depuis le jeudi dernier dans ce pays, histoire d'aller préparer le terrain et mener une autre activité maladroite de médiatisation.

Comme quoi, ils n'ont pas toujours compris la pensée de Chateaubriand : " ***Le vrai bonheur coûte peu ; s'il est cher, il n'est pas d'une bonne espèce***".

Tout compte fait, Sow Agba Bertin n'est pas aidé par son entourage qui ne pense pas à lui mais plutôt à ses poches. Il n'est pas bien entouré et conseillé. On l'expose de jour en jour. Son mauvais entourage le tient par les couilles. Et ça lui fait mal. Même s'il n'ose pas le dire, il le ressent méchamment sans pour autant l'affirmer car continuellement berné. Et c'est justement ce qui est grave et suicidaire pour lui. Il n'est pas un ***HEROS. EN TOUTE FRANCHISE.***

Et pour nous arrêter ici pour l'instant, méditons avec Sow Agba Bertin ce proverbe Africain qui résume si bien sa vie de patron d'entreprise en difficultés et en mal de sensation : " ***La mouche a beau voler, elle ne deviendra jamais un oiseau*** ". ***A suivre…***

Crédo TETTEH

ZOZO

ECONOMIE / CLIMAT DES AFFAIRES : LE TOGO SUR LA BONNE VOIE

Bernadette Legzim-Balouki, ministre du commerce

Gouvernement et Banque mondiale font le point jeudi sur les réformes destinées à améliorer les performances du secteur privé et le l'environnement des affaires.

Solitoki Esso, le ministre d'Etat chargé des Affaires présidentielles, n'a pas manqué de rappeler les initiatives introduites récemment parmi lesquelles la suppression de la carte d'opérateur économique, la réduction du capital pour les SARL, la suppression de la carte des ressortissants délivrée par la Chambre de commerce, la réduction du délai relatif au dépôt du capital minimum, les formalités rapides pour la création de sociétés.

Les pouvoirs publics veulent maintenant accélérer la mise en place guichet unique du commerce extérieur afin de réduire, de façon significative, le temps nécessaire pour déclarer et payer les taxes.

'Ces réformes traduisent une meilleure prise en compte des efforts du gouvernement en matière de promotion du secteur privé, mais visent également à améliorer les performances du Togo dans le rapport Doing business", a indiqué la ministre du Commerce, Bernadette Légzim-Balouki.

Ce rapport, réalisé chaque année par la Banque mondiale et la SFI analyse les petites et moyennes entreprises au niveau national et mesure la réglementation s'appliquant à celles-ci tout au long de leur cycle de vie.

En collectant des données quantitatives détaillées pour comparer les cadres réglementaires applicables aux entreprises du monde entier au fil du temps, Doing Business encourage la concurrence entre les économies pour la mise en place d'une réglementation des affaires efficace.

En 2013, le Togo avait progressé de 2 points par rapport au classement de l'année précédente ; il se classait à la 157e place, devant des pays comme la Bolivie, le Gabon, la Côte d'Ivoire, l'Angola et la Mauritanie.

Le représentant de la Banque mondiale à Lomé, Hervé Assah, a salué les efforts déployés par le gouvernement pour améliorer le climat des affaires et a renouvelé l'engagement de l'institution à l'accompagner dans cette voie.

FINANCES /300.000 PERSONNES À IDENTIFIER

Victoire Dogbé, ministre du Développement à la Base

Lancé en début d'année, le Fonds national pour la finance inclusive (FNFI) est destiné à régler la question de l'exclusion financière en faisant bénéficier les plus démunis de microcrédits pour le développement de projets individuels ou communautaires générateurs de revenus.

Le FNFI, un projet initié par le chef de l'Etat et piloté par le ministère du Développement à la base, est doté de ressources émanant de l'Etat et de partenaires comme la BOAD (5 milliards accordés récemment), mais les prêts sont accordés via les IMF (institutions de micro crédit).

18 ont été sélectionnés par les autorités sur des critères de professionnalisme et de rigueur. L'une d'entre-elles est la CECA (Coopérative d'épargne et de crédit des artisans). Elle a signé samedi une convention avec le Fonds pour distribuer le premier produit appelé APSEF (Accès des pauvres aux services financiers

(APSEF). D'autres accords de même nature devraient être avalisés dans les jours qui viennent. D'ici fin 2014, 300.000 personnes pourraient bénéficier des aides de l'APSEF.

Zozo

DIASPORA / ANANI LAWSON, PREMIER SOMMELIER TOGOLAIS EN CALIFORNIE

La Californie est devenue au fil des ans un producteur de vins de grande qualité. Les vignobles de Napa Valley ou de Sonoma concurrencent désormais ceux du Bordelais en France.

Chardonnay, charbono, zinfandel, merlot, cabernet-sauvignon, assemblage bordelais, toutes les variétés produites dans cette région connaissent un énorme succès.

La Californie est devenue le 4e producteur mondial de vin, derrière la France, l'Italie et l'Espagne.

On retrouve dans la viticulture californienne, les valeurs fondatrices de la civilisation américaine : la résilience, la créativité, le business.

C'est donc tout naturellement dans cet Etat de l'ouest des Etats-Unis qu'a décidé de s'installer Anani Lawson.

Il est sans doute le seul Togolais à officier en qualité de sommelier dans ce pays.

Né au Togo, études primaires et secondaires en France, diplôme en relations internationales de l'université de Lomé, c'est auprès des Peace Corps (volontaires américains de la paix) qu'il apprend l'Anglais. Sa mère commerçante l'encourage à poursuivre ses études aux Etats-Unis. C'était il y a 20 ans.

500 bouteilles à gérer et à conseiller. Anani Lawson commence rapidement à travailler dans des restaurants situés dans la Napa Valley (notamment au French Laundry, 3 étoiles au Michelin) tout en s'intéressant de près aux vins et à les étudier. En 2003, il décroche son diplôme de sommelier.

Après plusieurs jobs à New York et en Californie, il devient le sommelier de Lucy, le restaurant haut de gamme de l'hôtel Bardessono, un complexe de luxe situé dans le village Yountville (Napa Valley).

Ce village tient son nom de George Calvert Yount, considéré comme l'un des pionniers de la viticulture de la région.

Anani Lawson gère une cave de plus de 500 bouteilles, conseille les clients et les oriente vers des vins originaux, aux saveurs étonnantes et aux prix modérés. Il entend promouvoir une nouvelle génération de producteurs installés dans la région.

Anani Lawson oublie pas pour autant le Togo où une partie de sa famille vit toujours.

MUSIQUE / LE KING A ACHEVÉ SA TOURNÉE AU JAPON

Le chanteur King Mensah a achevé dimanche sa tournée au Japon. Il a sonné des concerts à Osaka, Takarazuka, Nagoya, Sendai et Tokyo.

Avec un accueil toujours aussi enthousiaste du public. Une visite qui permet de promouvoir la musique africaine et le Togo dans toute sa diversité.

POLITIQUE / LES TURPITUDES DE DEUX AMES EN PEINE AU PURGATOIRE :

Zeus AJAVON et Komi WOLOU "ont bu la honte" jusqu'à la lie

MAIS DIANTRE, qu'est-ce qu'ils sont partis chercher dans cette galère ? Nos deux larrons, goguenards, ont été priés gentiment de vider la salle des discussions du dialogue à Togo Télécom quand ils se sont présentés ce Lundi comme représentants de l'ANC et de l'ADDI. Mais bon sang ! Ont-ils perdu la tête, ces deux professeurs?

Zeus Ajavon, coordonnateur du CST

Wolou Komi, Vice-président du PSR

Professeur Komi Wolou, vice-président du PSR se présente comme représentant de l'ADDI dans une discussion où le PSR n'a pas droit de cité ! ooooooh, où va-t-on dans ce pays ? Autant qu'il prenne la carte de ce parti. C'est flippant et désolant pour un personnage de sa trempe qui se laisse entrainer dans des contradictions inouies.

Zeus Ajavon, professeur de droit comme il aime à le dire, tiré à 4 épingles, se pointe en tant que représentant de l'ANC aux discussions du jour… on rêve debout.

Les masques tombent alors. L'ouverture de ces discussions aiguisent donc des appétits gloutons que même ceux qui ne sont pas appelés au repas s'invitent de force. Que Zeus Ajavon ait le courage de porter publiquement le manteau de l'ANC, c'est qu'il se passe quelque chose.

Mais un peu de sérieux quand même. Les plates excuses avancées par Zeus Ajavon pour se dédouaner de cette bourde monumentale ne convainc personne, sinon lui seul. Pour qui se prend-il ? "Pour que les choses évoluent, nous avons décidé de nous-mêmes, de nous retirer. Maintenant, nous demandons à Mgr Barrigah de tout mettre en œuvre pour résoudre ce problème. Il n'est pas normal que les délégations qui sont composées puissent être remises en cause par les autres partis" dit-il ? On a frôle la schizophrénie. Zeus Ajavon s'entend- il quand il parle ? Le CST est-il l'ANC ? A moins que, comme toujours, il ne prenne les Togolais comme des cons.

Si le poids de l'âge devient un problème et une charge pour certains, autant qu'il se résoud à ne plus faire des apparitions publiques qui risque d'énerver et de causer des infarctus aux paisibles populations du Togo.

Si l'ANC se sent pris à son propre piège et veut faire échouer le dialogue par des manières déloyales, elle en répondra devant le peuple. Zeus Ajavon a toujours dit et clamé haut et fort qu'il n'est pas militant de l'ANC. On ne voit pas alors par quelle alchimie il ferait partie d'une délégation de cette formation poli-

Africa 50 : Le Togo s'engage

A L'OCCASION de son 50e anniversaire, la Banque africaine de développement (BAD) a annoncé en septembre dernier à New-York le lancement d''Africa50', un Fonds dédié aux infrastructures en Afrique managé en partenariat avec Made in Africa Foundation (MIAF). L'objectif est d'atteindre 3 milliards de dollars.

Africa50 comprend un volet financement et un autre consacré aux développements des projets.

Pour le moment, la BAD est parvenue à lever environ 500 millions entre engagements fermes et promesses.

Compte tenu du potentiel économique dont regorge l'Afrique, l'institution ne devrait pas avoir de difficultés à boucler le budget.

Selon les études, le besoin en infrastructures sur le continent est estimé à 95 milliards de dollars.

Depuis 5 ans, la Banque a consacré 5,4 milliards de dollars à des financements dans le secteur des infrastructures.

Africa50 intéresse particulièrement le Togo en raison de sa politique de grands travaux routiers.

Lundi, le représentant de la BAD à Lomé, Serge N'Guessan, a indiqué que le Togo serait l'un des premiers Etats à contribuer à ce Fonds, sans toutefois donner d'indications chiffrées.

ECONOMIE : Environ 40 Milliards de Francs CFA du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour la promotion de l'entreprenariat rural

CE PROJET favorisera le développement d'un entreprenariat rural, créateur d'emplois rémunérateurs et durables pour les jeunes des communautés rurales de ce pays.

Cérémonie de signature des documents

C'est un accord de prêt et de don pour le Projet national de promotion de l'entreprenariat rural (PNPER) dont le coût total s'élève à 39,6 millions de dollars. Le FIDA consent un prêt de 10,8 millions de dollars et un autre de 10,8 millions, décliné en don. L'accord de financement a été signé au siège du FIDA par Adji Otèth Ayassor, le ministre togolais de l'Économie et des Finances et Kanayo F. Nwanze, le président du FIDA.

Le nouveau projet est conçu pour impulser l'émergence et la consolidation de 1800 petites et micro entreprises rurales plus professionnelles par un meilleur accès aux services financiers et aux marchés et bénéficiera à 280 000 ruraux, notamment les femmes et les hommes des cinq régions du pays: Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et SavanesLe PNPER se propose de contribuer à la transformation progressive et durable de l'économie rurale togolaise à travers l'appui et la promotion de la micro et petite entreprise rurale dans les filières agricoles porteuses en facilitant leurs relations d'affaires durables avec les institutions financières.

Le projet sera exécuté par le ministère de l'Agriculture et vient ainsi compléter les autres initiatives de développement rural.On estime que les petites exploitations agricoles et micro entreprises artisanales représentent plus de 70 % des entreprises privées au Togo.

Depuis 1983, le FIDA a financé 7 projets et programmes au Togo pour un coût total de 219,7 millions de dollars, dont 76,1 millions sur fonds propres. Ces initiatives ont directement bénéficié à près de 190.000 ménages.

Nos remerciements aux agences savoirnews, republicoftogo et afreepress pour leur collaboration.

Final Champion's Ligue 2014/ Real Madrid 1-1 Club Atlético de Madrid (4-1 a.p.):

Et de dix pour la "Maison Blanche"

LONGTEMPS DEVANT, l'Atlético a craqué dans la prolongation à Lisbonne.

Le Real Madrid CF a remporté au bout de la prolongation sa dixième Coupe des clubs champions européens aux dépens de son voisin du Club Atlético de Madrid qui a mené à Lisbonne pendant près d'une heure.

Sergio Ramos, monté plus que toute la défense, redonne espoir aux siens (1-1) à la 90+3è

Diego Godín a donné l'avantage aux Rojiblancos et celui-ci a tenu jusque dans le temps additionnel, annihilé par la tête de Sergio Ramos. Le Real, qui n'avait plus gagné depuis 2002, a ensuite marqué trois buts en fin de prolongation.

Aligné d'entrée malgré une blessure qu'il a fait l'impossible pour soigner, y compris un voyage express dans les Balkans, Diego Costa devait abandonner ses coéquipiers après seulement huit minutes, un scénario similaire à celui du match du sacre en Liga, contre le FC Barcelona.

L'analogie n'en restait pas là. Car après la première grosse occasion du match ratée par Gareth Bale, l'Atlético ouvrait le score par Godín, celui qui avait donné le titre national au Camp Nou. À la suite d'un corner, Juanfran remettait dans le paquet pour la tête de l'Uruguayen qui lobait un Iker Casillas parti trop tard à sa rencontre et abandonné par sa défense.

Après la pause, alors que les Matelassiers contenaient aisément leur adversaire, Carlo Ancelotti devait tenter quelque chose pour épauler un Ángel Di María trop seul pour porter le danger dans le camp adverse.

L'Italien décidait de jouer la carte Isco et le Real montait d'un cran pour une rencontre qui tournait rapidement à l'attaque-défense. Les occasions se succédaient devant la tribune des Madridistes. Bale, en particulier, en loupait plusieurs. Quant à Karim Benzema, pas dans le rythme en raison d'une blessure, il sortait avant la fin.

Bale libère les supporters de la Maison Blanche, et coupe le souffle à Atletico.

Dans une ambiance électrique, l'Atlético allait craquer à la fin de la troisième minute du temps additionnel. Luka Modri adressait un centre de la droite que Ramos reprenait d'une tête décroisée magistrale qui mourait dans le soupirail de Thibaut Courtois. Prolongation.

Cinq fois sur six, par le passé, en pareil cas, la finale allait aux tirs au but. À l'exception de 1992, avec la victoire du FC Barcelona, il faudra ajouter celle du Real Madrid 2014 qui a fait craquer son adversaire dans les dix dernières minutes de rab.

Enfin le dixième trophée de la Champion's Ligue pour le Real Madrid...

Dans une action à la madridiste, Ángel Di María tenait sur ses jambes côté gauche et frappait de quinze mètres. Courtois repoussait et Bale suivait pour pousser le ballon dans le but et donner l'avantage à son équipe.

Puis, seul, devant une défense qui n'avait plus d'essence, Marcelo accélérait aux 30 m, se présentait devant la surface et frappait du gauche. Courtois la touchait sans pouvoir la dévier suffisamment. Le coup de grâce était donné à la dernière minute sur penalty par Cristiano Ronaldo, auteur de son 17e but de la saison, au grand bonheur de la moitié du stade.

Pour l'Atlético, passé à deux minutes de la victoire, c'est la deuxième défaite sur le fil en deux finales. Mais cette équipe ne mérite pas d'attendre encore 40 ans pour revenir à ce niveau.

Source: ©UEFA.com

Afrique du Sud :

Pistorius entame ses examens psychiatriques

LE CHAMPION paralympique sud-africain Oscar Pistorius s'est rendu ce lundi matin dans un hôpital psychiatrique de Pretoria pour commencer une série d'examens ordonnés par la justice qui le juge pour le meurtre de sa petite amie en février 2013.

Oscar Pistorius

Le champion paralympique sud-africain Oscar Pistorius, accusé d'avoir assassiné sa petite amie le 14 février 2013, s'est rendu ce lundi matin dans un hôpital psychiatrique de Pretoria pour commencer une série d'examens ordonnés par la justice, rapporte l'AFP. L'athlète est arrivé dans une berline noire aux vitres teintées à l'hôpital public de Weskoppies, dans la périphérie de Pretoria, où la sécurité avait été renforcée.

Oscar Pistorius était seul, sans les parents ou les amis qui l'accompagnent habituellement au tribunal de Pretoria, où il est jugé depuis le 3 mars. La juge Thokozile Masipa a ordonné le 20 mai qu'Oscar Pistorius, 27 ans, soit soumis à une série de tests, pour " vérifier si l'accusé, pour des raisons de santé ou d'infirmité mentale, était pénalement responsable au moment du crime pour lequel il est poursuivi, et s'il était capable d'apprécier la nature illicite de son acte ".

Une psychiatre interrogée par la défense avait en effet affirmé qu'il souffrait d'un trouble d'anxiété généralisé, affection qui se caractérise par un état d'inquiétude permanent et excessif.

Laissé en liberté sous caution jusqu'au jugement, Oscar Pistorius a échappé à l'internement. Il devra se rendre à l'hôpital de Weskoppies aux heures de bureau " sauf si l'équipe médicale en décide autrement, pour une période ne devant pas excéder trente jours ".

Une stratégie sur laquelle la défense compte beaucoup car si Oscar Pistorius est jugé irresponsable, le procès pourrait s'arrêter. Si les experts concluent à des facultés diminuées, cela pourrait lui valoir des circonstances atténuantes. Pour l'heure, il est passible de la prison à vie, soit vingt-cinq ans de réclusion incompressible.

Afrik.com

Mondial 2014: 1er match de préparation du Cameroun sans Samuel Eto'o blessé

EN ATTENDANT de trouver l'adversaire du dernier match de préparation à Yaoundé, le Cameroun affronte ce lundi la Macédoine dans le cadre de son premier match de préparation pour la Coupe du monde; En stage en Autriche depuis le début de la semaine dernière, les Lions indomptables affûtent leurs armes pour la grand' messe du football.

Mais c'est sans Samuel Eto'o que le Cameroun affrontera la Macédoine ce soir à Kufstein. L'attaquant de Chelsea est touché au genou droit. Il est également incertain pour le second match de l'équipe le 29 mai contre le Paraguay. Mais le sélectionneur Volker Finke l'assure, il sera bien là contre l'Allemagne.

" On ne va prendre aucun risque avec les joueurs blessés. Quant à Samuel Eto'o, une chose est certaine, il jouera en Allemagne le 1er juin" , a assuré le sélectionneur des Lions. Tout comme Eto'o, Mbia, Makoun, Kana-Biyik et autres Itandje, tous blessés ne joueront pas ce soir.

Zozo

CULTURE /AU REVOIR FINIKI

Finiki est décédée jeudi au terme d'une courte maladie. Elle était rentrée souffrante au pays en avril dernier après une tournée en Europe.
Véritable star dans son pays, papesse de la chanson traditionnelle kabyé, elle était parvenue à mélanger harmonieusement sonorités ancestrales et acoustique moderne au plus grand plaisir de ses fans.
Finiki est à l'origine de la renaissance du Kamou au Togo.

FOOT /SÉMASSI PLANE SUR LE CHAMPIONNAT DI

Sémassi de Sokodé s'est largement

Sémassi de Sokodé (Photo archives)

imposé dimanche face à Maranatha (5-0) lors de la 6e journée du championnat de D1.
A Lomé, Anges a tenu en échec Agaza (0-0) sous les yeux d'Emmanuel Adébayor de passage à Lomé.

Résultats de la 6e Journée
Unisport vs As Douanes (0-0)
Semassi vs Maranatha (5-0)
Agaza vs Anges (0-0)
Gomido vs Dyto (1-1)
Asko vs As Togo Port (1-1)
Foadan vs Gbikinti (2-2).

U20 CAN 2015 : TOGO, NIGÉRIA, CONGO, LESOTHO QUALIFIÉS

Plus qu'un dernier tour et on connaitra les 7 qualifiés pour la phase finale de la CAN U20, Sénégal 2015. Ce week-end se disputait les matchs retour du 2è tour de qualification avec quelques exploits et renversements de situation. A commencer par celui du Togo qui est arrivé à éliminer le Maroc (4-2) après avoir perdu 0-2 à domicile.
Le Lesotho également sera de la partie après sa victoire 1-0 en Angola. Au match aller, ils avaient déjà dominé les jeunes Palancas Negras 3-1. Exploit également pour la Libye qui élimine la Tunisie à Tunis.
Le Mali dominateur du Burkina Faso 3-0 à Ouagadougou a frôlé la catastrophe après avoir perdu 2-0 à Bamako. Les Aiglons passent sur le fil. Le Congo a dû passer par la case penalty pour sortir le Bénin.
Ça passe sans souci pour le Nigéria, le Ghana, l'Afrique du Sud, l'Egypte et la Côte d'Ivoire.

Résultats
Zambie 2 Mozambique 0 (4-0)
RD Congo 0 Malawi 2 (1-3)
Angola 0 Lesotho 1 (1-4)
Nigéria 4 Tanzanie 1 (6-1)
Afrique du Sud 1 Ethiopie 0 (3-0)
Cameroun 1 Burundi 1 (2-1)
Gabon 1 Rwanda 0 (1-0)
Ghana 2 Sierra Leone 1 (4-1)
Egypte 2 Soudan 0 (5-0)
Bénin 2 Congo 1 2-3 tab (3-3)
Côte d'Ivoire 2 Libéria 0 (3-0)
Tunisie 1 Libye 3 (2-4)
Maroc 2 Togo 4 (4-4)
Mali 0 Burkina Faso 2 (3-2).

VALKEN'S CONSULTING

VALKEN'S** spécialisé en Economie de développement, met à la disposition des opérateurs économiques et Institutions publiques et privées son **Centre d'Affaires

Location de bureaux meublés tout confort

(Ligne téléphonique individuelle, TV, réfrigérateur, 1 ordinateur de bureau, accès Internet illimité, espace détente ...)

+ conciergerie (Immeuble sécurisé en permanence, accès 7/7j et 24/24 h)

Location de salles de conférence tout confort

(vidéoprojecteur Full HD, ordinateur portable, écran dérouleur, paperbord, accès Internet illimité, ligne téléphonique, espace détente ...) **+ conciergerie** (Immeuble sécurisé en permanence, accès 7/7j et 24/24 h)

Domiciliation d'entreprises

(Accueil de vos visiteurs, Réception de vos courriers, réception et transmission de vos messages téléphoniques en temps réel, travaux de secrétariat possible,...)

VALKEN'S CONSULTING

« La formation tout le long de la vie ».

Inscrivez-vous !

Programme de formations

JUIN 2014

Offre de formation N°1 :

La Gouvernance d'Entreprise

Objectifs : Appréhender les enjeux de la gouvernance d'entreprise et acquérir les fondamentaux du pilotage d'une entreprise.

Public : Cadres-dirigeants d'entreprises

Date et lieu : du 04 au 08 juin (3 jrs) Lomé - siège de VALKEN'S

Prix : 200 000 F CFA par participant

Offre de formation N°2 :

Devenez un vendeur d'élite in all

Objectifs: Découvrir les astuces de la réussite d'un bon vendeur d'élite.

Public : Profils divers et variés

Date et lieu : du 11 AU 13 juin (3 jrs) Lomé - siège de VALKEN'S

Prix : 200 000 FCFA par participant

Offre de formation N°3 :

Hygiène Sécurité Environnement au travail

Objectifs : Organisation efficiente du lieu de travail afin d'obtenir les conditions optimales d'hygiène, de sécurité et d'environnement

Public : Cadres-dirigeants, Manager, Responsables d'unités

Date et lieu : du 18 au 20 juin (3 jrs) Lomé - siège de VALKEN'S

Prix : **200 000 F CFA par participant**

***Immeuble VALKEN'S** 101 Av. Jean-Paul II - Quartier Nukafu Lomé (en face de la FUCEC non loin de ECOBANK)*

Tél fixe / fax : 22 61 71 81 Tél portable : 97 69 06 56 / 97 69 06 91 / 92 17 80 98 / 97 69 06 30

E-mail : contact@valkensconsutling.com WWW.VALKENSCONSULTING.COM

SOGESTI

Intégrateur de Système d'information

Communication - Formation - Conseil

support@sogesti.net / www.sogesti.net

-Sogesti informatique
-Création de site web -Archivage-Formations-
Oracle-Télecom- Sharepoint-Linux
www.sogesti.net Tel : 22 20 05 53

-Pour être certifié ou devenir webmaster ou développeur
www.institutwebmaster.com
-Pour trouver rapidement un emploi ou recruter rapidement
www.emploitogo.com

-Pour trouver des appels d'offres et des marchés publics et privés
www.marchespublicstogo.com

-Liste des hôtels et auberges du Togo
www.togotourisme.com

-Tests ADNhttp://easydnatogo.com/

-Agence immobilière : Location & Vente
www.journalmaison.com

Service à la clientèle : Tel 22 20 05 53 –Cel : 91 06 88 07
e-mail : info@sogesti.net

TOGO EXPRESS

Agence de distribution de courriers

Lettre- Documents d'Affaires-Colis-Marchandises
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)

A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr